

...le circuit de l'eau

Le circuit de l'eau de notre territoire suit 7 grandes étapes. Les étapes 1 à 4, du pompage dans la nappe jusqu'à la distribution de l'eau sont gérées par trois syndicats des eaux. La Communauté de communes est responsable des étapes 5 à 7, de la collecte des eaux usées jusqu'au rejet des eaux traitées. Chaque étape fait l'objet d'une extrême vigilance afin d'assurer la bonne qualité de l'eau pour l'utilisateur et la préservation de l'environnement naturel.

